

Commerces dans le Jura, une réflexion commune s'impose

Rémy Meury (CS-POP)

L'annonce de la fermeture du magasin Manor à Delémont suscite des interrogations dans de nombreux milieux dans le Jura. C'est généralement l'incompréhension qui l'emporte.

Le premier souci qui se développe dans la population est de savoir à quelle sauce seront mangées les employées, puisqu'il y a essentiellement des femmes qui y travaillent, lorsque la fermeture sera effective dans quelque neuf mois. Pour l'heure, rien n'est indiqué par l'entreprise qui les emploie.

L'autre élément qui surgit dans les discussions est l'inquiétude de voir les communes jurassiennes être désertées petit à petit, par de plus en plus de commerces faisant ainsi perdre à notre canton une part de son attractivité non négligeable, élément qui pourrait être particulièrement négatif pour attirer de nouveaux résidents.

Aujourd'hui, même si la problématique occupe surtout les conseils communaux concernés, il serait utile d'avoir une approche, une réflexion globale sur l'ensemble du territoire cantonal, ne serait-ce que pour éviter une concurrence malsaine entre les communes. Nous pensons que sous l'égide du canton, un groupe de travail dans lequel des représentants des communes seraient associés, de même que des représentants des associations de commerçants existantes dans le Jura, serait utile. Il serait bon de s'adjoindre également la vision d'experts reconnus en la matière. Nous pensons, par exemple, à l'Institut du Management des Villes et du Territoire (IMVT) de la HE-Arc installé en partie à Delémont. Cet institut s'est spécialisé dans l'accompagnement des villes qui souhaitent revitaliser leur centre-ville. Plusieurs ont fait appel à ses compétences dans ce sens, comme Morges, Sion, Neuchâtel et Estavayer-le-Lac.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement :

- 1. S'il partage notre souci quant aux fermetures nombreuses de commerces dans le Jura ces dernières années ?**
- 2. S'il est disposé à coordonner notamment avec les associations de communes et les associations de commerçants les réflexions à mener sur les mesures à prendre pour éviter le développement du désert commercial que nous constatons dans le Jura ?**
- 3. S'il est favorable à mandater l'IMVT de la HE-Arc pour apporter des pistes de professionnels en gestion dans le domaine bien spécifique de la revitalisation des centres-villes, le coût du mandat pouvant être partagé entre les acteurs concernés ?**
- 4. Si, dans le cas spécifique de la fermeture du magasin Manor, il va interpeller la direction pour qu'elle assume ses responsabilités sociales vis-à-vis de ses employées ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)

- Ivan Godat (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 25 mars 2026